

Référence : CRPDL/2023/07

Contact Ecologie Ensemble : Martin Péan – martin.pean@paysdelaloire.fr

Contact Printemps : Antoine Thomas - antoine.thomas@paysdelaloire.fr

A l'attention du président de la Chambre Régionale des Comptes

Nantes, le 9 février 2023

Objet : Risques de légalité - Opacité du budget du Région Pays de la Loire Tour

Pièces jointes :

- Rapport S103 - Agir pour le développement et le rayonnement du sport – Conseil régional des 15 et 16 décembre 2022
- Rapport 525 - Sport- Conseil régional des 20 et 21 octobre 2022
- Compte-rendu de commission 7 Culture, sport, vie associative, bénévolat, solidarité, civisme et égalité hommes femmes – 12 décembre 2022.
- Annexe 2 de l'annexe 4 – Budget prévisionnel de l'évènement – Rapport S103 – CP du 10 février 2023

Monsieur le Président de la Chambre Régionale des Comptes,

Du 4 au 7 avril prochain aura lieu la première édition du Région Pays de la Loire Tour, une nouvelle course cycliste professionnelle créée par la Région et remplaçant le « Circuit cycliste de la Sarthe-Pays de la Loire ».

A moins de deux mois de l'évènement, le montage financier et les éléments qui sont soumis au vote des élus régionaux et élues régionales sont tout à fait insuffisants pour délibérer en connaissance de cause. En effet, les éléments relevant de l'organisation financière de cet évènement apparaissent opaques et insincères :

- Lors du Conseil régional des 20 et 21 octobre 2022, le Conseil régional a voté « *une dotation de 3 500 000 € d'autorisations d'engagement au titre du programme n°525 Sport* » pour « *prendre en charge sur 4 années l'organisation de ce nouvel évènement en Pays de la Loire* »¹. La délibération précisait : « *Pour le volet sportif [...], la Région envisage de conclure un accord-cadre annuel d'un montant de 875 000 € renouvelable 3 fois, pour les éditions 2023, 2024, 2025 et 2026* »². A l'époque, l'exécutif régional évoquait la possibilité que la Région équilibre les comptes dans le cas où les partenariats privés ne permettraient pas de boucler le budget, sans plus de détail.
- Lors de la session du Conseil régional des 15 et 16 décembre 2022, l'exécutif a proposé et voté une délibération inscrivant « *à titre indicatif 602 000 € d'autorisations d'engagement au titre du Région Pays Loire Tour* »³. Cette enveloppe est dédiée, selon l'exécutif, aux investissements

¹ Rapport 525 - Sport- Conseil régional des 20 et 21 octobre 2022 - page 2

² Ibid

³ Rapport S103 - Agir pour le développement et le rayonnement du sport – Conseil régional des 15 et 16 décembre 2022 – page 4

hors du volet sportif. Lors de la commission sectorielle sport du 12 décembre 2022, nous avons demandé à avoir davantage d'éléments concernant le montage financier de l'événement. Selon les éléments transmis par les services de la Région, la répartition financière prévisionnelle était la suivante :

- Organisation sportive : 730 000€ HT
- Volet communication et production télé : 275 000€
- Volet événementiel (notamment les villages) : autour de 266 000€

Par ailleurs, le compte-rendu de la même commission sectorielle précise que « *La Région assume l'entièreté d'une dépense de départ et toutes les contributions viennent amoindrir le reste à charge finale pour la collectivité [...] la totalité du budget se situe entre 1.2 et 1.3 millions d'€ HT* »⁴.

- Lors de la commission permanente du 10 février 2023, il nous est proposé « *d'affecter une autorisation d'engagement complémentaire de 602 000 € au titre de l'organisation du Région Pays de la Loire Tour cycliste* »⁵, correspondant au montant indicatif annoncé par la délibération de décembre 2022. En parallèle, il nous est demandé de voter l'exécution de conventions types destinées aux villes étapes et aux départements concernant leur participation financière. La convention destinée aux départements présente en annexe un budget prévisionnel de l'événement indiquant une participation financière de la Région à hauteur de 155 000 €⁶ (le reste à charge final).

Ce budget prévisionnel, présenté en annexe d'une annexe, alors que nous le demandions depuis octobre, est tout à fait pauvre en détail, notamment sur les partenariats privés (qui représentent 510 000 euros, soit 42% du budget).

Questionné par nos soins dans le cadre de la commission sectorielle du 6 février 2023, nos groupes politiques ont demandé à pouvoir statuer sur la base d'un budget fiable et complet lors de la commission permanente de ce 10 février, ce qui, selon les services de la Région, n'est pas possible. La Vice-présidente aux sports et ses services nous ont en effet indiqué que des négociations avec des partenaires privés sont en cours, et qu'en conséquence, il n'est pas possible de statuer de l'engagement financier de la Région pour l'organisation du Tour 2023. Par ailleurs, les services ont ajouté qu'ils ne disposaient pas encore de l'ensemble des factures pour l'événement, et que les données concernant l'engagement de la Région seront actualisées au fur et à mesure des opérations. Toutefois, notre commission n'a plus qu'une réunion avant l'évènement, le 20 mars.

Nous avons demandé à connaître l'identité des partenaires privés de l'événement, ainsi que le montant de leur participation, ce qui nous a été refusé par la majorité. Nous n'avons également pas accès aux éléments chiffrés nous permettant de constater que l'enveloppe globale prévue sera respectée.

⁴ Compte-rendu de commission 7 Culture, sport, vie associative, bénévolat, solidarité, civisme et égalité hommes femmes – 12 décembre 2022.

⁵ Rapport S103 - Agir pour le développement et le rayonnement du sport – Commission permanente du 10 février 2023 – page 3

⁶ Annexe 2 de l'annexe 4 – Budget prévisionnel de l'événement – Rapport S103 – CP du 10 février 2023

L'exécutif régional refusant de nous détailler le budget prévisionnel alors même que notre commission n'a plus qu'une réunion avant l'évènement (dans moins de 2 mois), nous vous faisons part du risque majeur de dérapage financier, d'insincérité budgétaire, et de transparence sur les partenariats privés noués par notre collectivité.

In fine, c'est la bonne utilisation des deniers publics de notre collectivité, ainsi que les droits de l'opposition, qui sont remis en question par la pratique peu démocratique de la majorité régionale. A travers ce courrier, nous souhaitons donc attirer votre attention sur ces éléments et vous demander de vérifier que l'ensemble des exigences légales attendues sont respectées concernant la gestion financière de cet évènement, notamment la construction des partenariats publics-privés.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses.



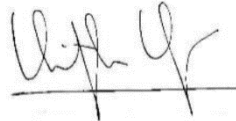
Lucie Etonno
Présidente du groupe
L'écologie ensemble



Guillaume Garot
Président du groupe
Printemps des Pays de la Loire



Franck Nicolon
Membre de la commission sport



Christophe Clergeau & Céline Véron
Membres de la commission sport